

# Profond

Institution de prévoyance



Rapport de gestion 2007

# La référence: la croissance de l'économie mondiale

## La sécurité illusoire du système financier

Le monde de la finance est aujourd'hui empêtré dans un système guidé par la logique de l'absurde. Dans le monde entier, les banques se sont vues contraintes d'amortir les sommes les plus folles de tous les temps. Bien entendu, Profond a été surpris par l'ampleur des carences et lacunes qui ont conduit à cette situation. Fondée sur la théorie du marché des capitaux, la gestion du risque est ainsi fondamentalement remise en question. Elle repose en effet sur une conception réductrice et purement quantitative dont l'inadéquation est manifeste depuis le krach boursier de 1987, mais au plus tard depuis la faillite du fonds LTCM en 1998. Pourtant, le secteur du conseil et de la finance s'y est accroché. Les pépins pleuvant, les consultants, toujours plus nombreux, et avec eux tous ceux qui étaient à l'écoute de leurs oracles se sont simplement retranchés derrière des calculs mathématiques absurdes, fuyant toute responsabilité. Or, les belles formules ne suffisent pas, semble-t-il, à décrire les marchés financiers et il faut espérer que ces milliards de pertes inciteront à repenser de fond en comble les concepts de sécurité.

## Participer à la croissance de l'économie mondiale

Le système des caisses de retraite, lui aussi, est tout entier figé dans une conception erronée du risque et de la sécurité. Les capitaux de prévoyance subissent de ce fait, au détriment des bénéficiaires, des pertes d'opportunité monstrueuses. S'il est tragique de voir que les intéressés prennent la chose avec une telle sérénité, cela n'est pas pour surprendre. L'Alliance funeste qui unit le législateur, l'industrie du conseil et les concepteurs de solutions de prévoyance et de placement a un intérêt impérieux au maintien du statu quo. C'est ainsi qu'actuellement, au chapitre du degré de couverture économique, la tendance au risque zéro est cimentée à coup de garanties d'assurance. Le fait que la maximisation des prestations de vieillesse devienne accessoire est un constat amer. Le risque majeur auquel sont exposées les caisses de pensions est de glisser vers le découvert avec une faible volatilité. Profond, en tout cas, préfère – et les faits lui donnent raison – générer un profit durable pour ses assurés en orientant sa stratégie sur une participation à la croissance de l'économie mondiale. Cette stratégie lui a permis, ces 17 dernières années, de dégager un rendement moyen de 7 %.

## Des placements axés sur le rendement

En renonçant à des garanties d'assurance pour votre prévoyance vieillesse, Profond est à même, sans difficulté, de maintenir un taux technique de 4 %. Pour pérenniser ce résultat, il faut que les placements soient axés sur le rendement, ce qui, à court terme, va automatiquement de pair avec une volatilité accrue et, selon une conception courante, avec des risques accrus. C'est nier que, sur des périodes supérieures à cinq ans, la volatilité des actions est comparable à celle de véhicules de placement à revenu fixe.

Les résultats des placements de Profond, qui privilégient pour moitié les actions, ont été extrêmement volatils en 2007. Ils ont atteint trois pics marqués entre 7,5 % (mai) et 8 % (octobre), sont retombés dans l'intervalle au niveau de janvier, pour clôturer l'année, incidemment, à 3,8 %. Rapporté à la fortune globale moyenne, le rendement s'est établi à 3,2 % selon la formule de Hardy et à 4,2 % par rapport à la fortune liée. Ainsi, en dépit d'une année boursière plutôt mauvaise, il a été possible de rémunérer les avoirs des assurés au taux technique de 4 % sans recourir aux réserves de fluctuation de valeur.

## Maintien de l'équilibre actuariel

Profond constitue des provisions techniques en fonction des capitaux de couverture (ou réserve mathématique) requis, lesquels sont calculés comme étant la différence entre la valeur des prestations futures et la somme des cotisations. La fortune disponible doit coïncider au pire avec la réserve mathématique. Si elle était inférieure, il y aurait découvert. Or ce découvert pourrait ne correspondre qu'à un simple déséquilibre financier temporaire, ce qui fait qu'on ne saurait l'assimiler à une réserve mathématique insuffisante. Il n'y a insuffisance de réserve mathématique que si la cotisation convenue, ajoutée au rendement à long terme, ne devait pas suffire à compenser les prestations prises en charge durant leur cycle de vie.

## Réserves pour espérance de vie accrue

Profond escompte à l'avenir des rendements moyens proches du rendement actuel, soit environ 7 %. Ce rendement est nettement supérieur au taux technique de 4 %, ce qui a permis jusqu'ici, outre une rémunération moyenne des avoirs de vieillesse de 5 %, de couvrir constamment les besoins financiers accrus que crée l'espérance de vie croissante des assurés. À partir de chiffres biométriques fondés sur l'expérience, on peut supposer que cette espérance de vie continuera jusqu'à nouvel ordre à augmenter au rythme actuel. La hausse des besoins en capitaux qui s'ensuit peut être absorbée soit par une réduction permanente des prestations (moyennant l'abaissement du taux de conversion) soit par des excédents de recettes. Profond a emprunté la seconde voie en alimentant des réserves distinctes, d'où la possibilité qui est la sienne de continuer à offrir à ses assurés un taux de conversion de 7,2 %.

Thalwil, le 1<sup>er</sup> juin 2008



Herbert Brändli

Président du Conseil de fondation de Profond

# Compte d'exploitation 2007

En milliers de CHF	2007	2006
Cotisations, apports, prestations d'entrée	791 369	532 147
Prestations réglementaires	-42 868	-20 460
Dissolution/utilisation des moyens des affiliations	-6 460	-4 853
Prestations de sortie, versements anticipés LFEP, divorces	-155 846	-95 880
Constitution du capital de prévoyance et provisions techniques	-602 102	-437 975
Produit des prestations d'assurance	459	921
Charges d'assurance	-12 943	-14 792
<b>Résultat net de l'activité d'assurance</b>	<b>-28 391</b>	<b>-40 892</b>
<b>Résultat net des placements</b>	<b>51 417</b>	<b>113 785</b>
<b>Charges d'administration</b>	<b>-4 141</b>	<b>-3 678</b>
<b>Autres charges/produits</b>	<b>-401</b>	<b>1 364</b>
<b>Excédent de recettes avant constitution de réserves de fluctuation de valeur</b>	<b>18 484</b>	<b>70 579</b>
Constitution de réserves de fluctuation de valeur	-18 000	-68 110
<b>Excédent de recettes</b>	<b>484</b>	<b>2 469</b>

## Fortune disponible

Au cours de l'exercice, le total du bilan de Profond a augmenté de 49 %, pour passer au 31 décembre 2007 à 1,9 milliard de CHF (contre 1,3 milliard l'année précédente). La dotation de 18 millions de CHF aux réserves de fluctuation de titres a fait progresser celles-ci à 134 millions CHF, c'est-à-dire à 85 % du montant de référence (= 10 % de la fortune des titres).

Le capital d'épargne réglementaire, autrement dit les prestations de libre passage acquises, ont augmenté en un an de 53 %, à 1,427 milliard de CHF. Durant la même période, les capitaux de couverture des rentes ont presque doublé, passant de 107 à 213 millions de CHF. Ainsi, globalement, les avoirs individuels se sont élevés à 1,64 milliard de CHF, soit 85 % du total du bilan.

Le solde (15 %) du total du bilan, soit 298 millions de CHF, n'a pas pu être affecté par le conseil de fondation à la couverture des engagements réglementaires. 52 millions (+33 %) ont été mis à la disposition des partenaires affiliés sous la forme de réserves de contributions des employeurs et de fonds libres, et 79,5 millions de CHF (+16 %) ont servi à couvrir des engagements commerciaux.

## Activité d'assurance

En 2007, Profond a enregistré dans son activité d'assurance un afflux net de fonds de 586 millions de CHF, en progression de 42,5 % par rapport à l'année précédente.

- L'afflux de cotisations et de prestations d'entrée a été dans l'ensemble de 48,7 % supérieur à 2006. Au titre des avoirs transférés par les nouvelles entreprises affiliées, les prestations d'entrée ont atteint 506,8 millions de CHF et les cotisations ordinaires ont augmenté de 57 %, à 122,7 millions de CHF. Elles reflètent la vigoureuse croissance persistante de la fondation. Les apports et les rachats ont crû fortement eux aussi.
- Les sorties au titre des prestations et des versements anticipés ont augmenté de 69 % pour passer à 205 millions de CHF. Ce montant inclut le doublement des prestations de rentes par suite du rachat de rentes prises en charge par Profond en rapport avec des affiliations nouvelles d'entreprises mais aussi cédées à elle par des fondations tierces.

# Bilan au 31 décembre 2007

En milliers de CHF	2007	2006
<b>Actifs</b>		
Actif circulant	261 686	141 776
Titres	1 577 689	1 098 521
Participations	5 374	5 043
Immeubles	85 274	52 339
Compte de régularisation actif	7 968	5 935
<b>Total des actifs</b>	<b>1 937 991</b>	<b>1 303 614</b>
<b>Passifs</b>		
Engagements à court terme	79 449	68 424
Provisions	18 013	22 301
Réserves mathématiques et capital-risque	224 718	124 483
Capital épargne	1 426 765	930 827
Moyens des sociétés affiliées	52 088	39 105
Réserves de fluctuation de titres	134 000	116 000
Capital de la fondation	2 958	2 474
<b>Total des passifs</b>	<b>1 937 991</b>	<b>1 303 614</b>

Cet afflux de fonds a été affecté principalement aux capitaux de prévoyance des assurés actifs (456 millions de CHF) et aux bénéficiaires de rentes (100 millions de CHF). Les charges de réassurance, à 13 millions de CHF, ont été un peu moins importantes que l'année précédente et les prestations d'assurance de PKRück ont diminué de moitié. Au total, l'activité d'assurance a dégagé un bénéfice de 10 millions de CHF avant rémunération des fonds liés. La rémunération des capitaux au taux technique a mobilisé quelque 46 millions de CHF pour les actifs et 4 millions de CHF pour les rentes en cours.

## Placements

Le résultat net des placements, après déduction des charges d'administration directement imputables de 5,6 millions de CHF, s'est établi à 51,4 millions de CHF, ce qui a permis d'assurer la rémunération des avoirs de vieillesse, des fortunes spéciales et des capitaux de couverture des rentes au taux technique de 4%. Les frais de gestion, compte tenu de produits de 3,8%, ont représenté environ 35 points de base de la fortune moyenne gérée, qui s'élève à 1,6 milliard de CHF.

## Principes d'évaluation

Avoirs en banque, créances, etc.	valeur nominale
Titres	au cours du jour
Immeubles	valeur de rendement
Participations	parts respectives des fonds propres déclarés

## Charges de marketing et d'administration

La hausse de 10%, à 4,1 millions de CHF, des charges générales de marketing et d'administration (hors gestion actuarielle) est nettement inférieure au taux de croissance de l'Institution de prévoyance Profond; elle est révélatrice de l'effet d'échelle positif lié à cette croissance.

## Utilisation de l'excédent

L'exercice 2007 s'est soldé par un excédent des recettes de 18 millions de CHF. Ceci après que le montant de 15 millions de CHF a servi à préserver l'égalité de traitement des actifs par rapport aux bénéficiaires de rentes (rémunération au taux technique de 4%). Le solde a été affecté aux réserves de fluctuation de valeur.

# Bilan technique

En milliers de CHF	31.12.2007	1.1.2008	1.1.2007
Fortune disponible	1 764 965	2 399 965	1 481 141
Fortune nécessaire	1 680 506	2 315 506	1 368 428
<b>Surcouverture</b>	<b>84 459</b>	<b>84 459</b>	<b>112 713</b>
<b>Degré de couverture</b>	<b>105,0 %</b>	<b>103,6 %</b>	<b>108,2 %</b>
Bilan de liquidation	109,1 %	105,9 %	111,4 %

## Gestion du risque et du capital

Le contrôle des risques et des capitaux associés joue chez Profond un rôle clé. Il a pour but principal de maîtriser les paramètres sous-jacents aux prestations et de garantir un financement et une dotation en capital adéquats. Profond conçoit la gestion des risques et des capitaux comme un processus intégré, multi-sectoriel, permettant d'identifier et d'analyser les opportunités et les risques en temps opportun, puis de définir les mesures propres à diversifier et maîtriser les risques.

Dans le contexte de Profond, cette activité porte sur quatre catégories de risques principales:

- Risques de prévoyance  
Les risques de prévoyance portent sur les écarts structurels et temporaires par rapport au principe de l'équivalence, par suite de décès, d'invalidité et d'allongement de la durée de vie, d'une part, et d'insuffisances de cotisations et de revenus, d'autre part.
- Risques de placement  
Les risques de placement portent sur les écarts temporaires et structurels par rapport à l'équilibre financier, par suite de fluctuations de la fortune et des revenus.
- Risques d'illiquidité  
Les risques d'illiquidité résultent d'engagements financiers soudains et inattendus au titre du service des prestations (prestations en capital, prestations de libre passage) ainsi que de transferts à d'autres institutions de prévoyance par suite de liquidation ou de liquidation partielle.
- Risques opérationnels  
Les risques opérationnels sont la conséquence de carences dans les processus, chez les prestataires de services et les collaborateurs, d'événements extérieurs incontrôlables ainsi que de sanctions prononcées par l'autorité de surveillance pour non-respect de prescriptions et autres dispositions légales.

## Gestion des risques actuariels

Les risques actuariels encourus par Profond ainsi que leur financement sont quantifiés au moyen de données d'expérience biométriques et du taux technique de 4 %. La différence entre les promesses de prestations et de cotisations ainsi évaluées équivaut aux capitaux de couverture, autrement dit à la réserve mathématique, qui est l'élément de contrôle essentiel du modèle de prévoyance de Profond. Elle doit correspondre au minimum à la somme des engagements déjà acquis par les assurés (droits de libre passage plus capitaux de couverture des rentes).

Des réserves distinctes sont constituées pour combler les fluctuations des paramètres actuariels (réserve mathématique) et financer l'augmentation de l'espérance de vie des assurés et des bénéficiaires de rentes. Les risques de décès et d'invalidité sont pris partiellement en charge par le réassureur PKRück, spécialisé dans les services aux caisses de pensions.

## Gestion des capitaux

Profond doit être suffisamment solvable pour assumer à tout moment ses obligations vis-à-vis des assurés et des autres parties prenantes. En d'autres termes, la réserve mathématique doit être couverte dans des proportions suffisantes par la fortune de l'institution et les revenus qu'elle produit. Sur le plan du risque, on distingue les écarts structurels et les écarts temporaires de la fortune par rapport à la réserve mathématique.

Les placements sont sélectionnés de telle sorte que leurs revenus et les réserves puissent

- assurer à long terme la rémunération des fonds liés au taux technique et
- compenser les variations actuarielles et les fluctuations des placements à court terme.

La stratégie de placement de Profond est axée à long terme sur un rendement théorique de 7 %. Depuis 1990, cet objectif a été presque atteint puisqu'il s'établit à 6,9 % en moyenne.

## Fortune disponible

Au 31 décembre 2007, Profond disposait de 1,75 milliard de CHF (sur une fortune totale de 1,94 milliard de CHF) pour couvrir ses engagements actuariels. Sa fortune disponible a augmenté de 635 millions de CHF en un an, à 2,34 milliards de CHF, par suite d'affiliations nouvelles.

## Réserve mathématique

L'ensemble des capitaux dont a besoin Profond pour couvrir ses obligations en matière de prestations consiste en la réserve mathématique – capitaux de couverture – accumulée au profit des assurés actifs et des bénéficiaires de rentes.

– Les assurés actifs ont acquis à la date de clôture du bilan des avoirs de vieillesse (prestations de libre passage) de 1,43 milliard de CHF. Dans la perspective des départs à la retraite, il existe des réserves supplémentaires de 11,2 millions de CHF en garantie du taux de conversion réglementaire de 7,2 %. Les taux de conversion techniques de Profond sont actuellement de 6,7 % pour les femmes et de 7 % pour les hommes.

Les prestations de risque à échoir sont couvertes par les cotisations de risque et les prestations d'assurance en cours. Etant donné que les risques de décès et d'invalidité sont assurés par PKRück, il n'est plus nécessaire de constituer des réserves de fluctuation de risques. Dans le contrat d'assurance, 14,3 millions de CHF sont liés à titre de réserves pour risques clients.

– La réserve mathématique constituée pour les rentes en cours s'élevait à la date de clôture du bilan à 213 millions de CHF. Elle inclut un renforcement de 4 % des bases biométriques pour tenir compte de l'espérance de vie croissante des bénéficiaires de rentes. Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, 100 millions de CHF de rentes en cours ont été transférés à Profond par des tiers.

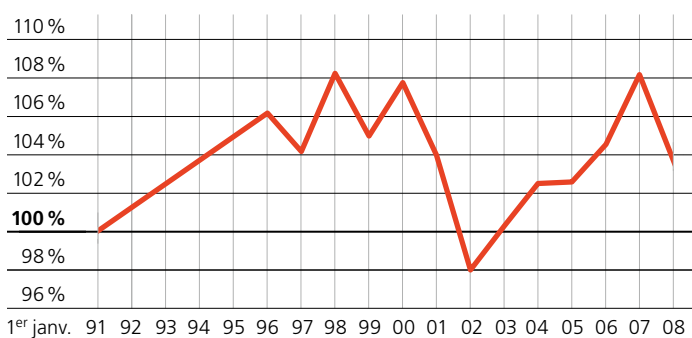
## Bilan technique

Le bilan technique met en parallèle les fonds disponibles et la réserve mathématique nécessaire. Le rapport entre ces chiffres équivaut au degré de couverture de ce qu'il est convenu d'appeler le bilan de continuation. Le bilan de liquidation compare les fonds disponibles et les prestations acquises. Il est préférable, pour des raisons psychologiques, de ne pas descendre au-dessous de 100 %, bien qu'une liquidation à la date de clôture du bilan soit hautement improbable.

À la date du 1<sup>er</sup> janvier 2007, le degré de couverture était de 108,2 % et a été réduit jusqu'à la fin de l'exercice à 105 %. Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, une nouvelle réduction a eu lieu, à 103,6 %, suite à de nombreuses entrées nouvelles et aux besoins de provisionnement supplémentaire qui en sont résultés pour couvrir le «risque de longue vie». Il faudra relever encore le degré de couverture, sans dépasser toutefois le taux de 110 %, afin de garantir un équilibre supportable entre générations.

Le graphique retrace l'évolution du degré de couverture depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1991. Le taux cible de Profond se situe à 110 %.

## Degrés de couverture



# Résultat des placements et distribution

En pour cent (%)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Performance	10,4	10,9	17,9	8,5	5,2	3,6	-3,2	-8,3	10,1	4,7	17,1	10,8	3,8
Rémunération AdV	5,0	7,0	9,0	7,0	5,0	4,0	4,0	0,0	4,0	4,0	6,0	5,0	4,0
Augmentation de rentes	1,0	3,0	5,0	3,0	3,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0

## Rendement théorique ou taux technique?

Profond est-elle en mesure de dégager les produits requis pour maintenir un taux technique de 4 %? L'Institution devrait atteindre au moins 4,5 % en moyenne à long terme pour réserver 0,2 point à la compensation de l'augmentation de l'espérance de vie et 0,3 point à la compensation des coûts de gestion et d'administration.

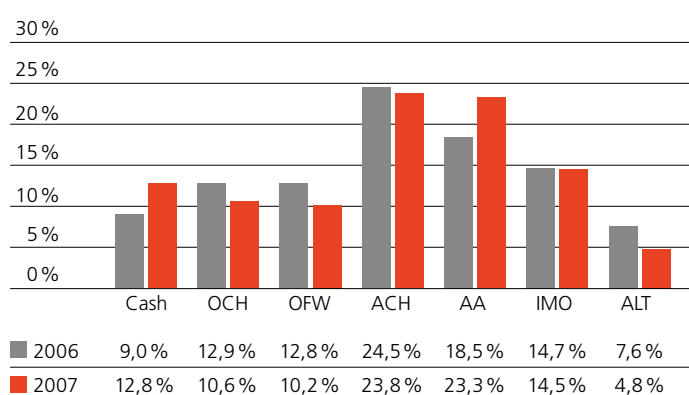
Une vue à la fois rétrospective et prospective lui ouvre des perspectives prometteuses. Son objectif de rendement de 4,5 % a été atteint sans peine par le passé. Sa stratégie de placement axée sur le long terme a toujours justifié et justifie encore un taux d'intérêt technique de 4 %. Depuis 1990, elle a réalisé 6,9 % en moyenne annuelle. Selon des estimations prudentes de la Commission de l'Union européenne, les revenus du placement de la fortune des caisses de retraites vont baisser de 0,8 % au maximum dans les années à venir en raison du vieillissement croissant des assurés à l'échelle de la planète. Ce qui laisse tout de même aux caisses en question des rendements compris entre 6 et 8 %.

## Des revenus suffisants en 2007

Profond maintient par tradition une quote-part d'actions de 45 % et renonce autant que possible à des placements préten- dument dépourvus de risque. Cette stratégie lui a permis de dégager en 2007 des revenus nets de 51,4 millions de CHF. Grâce à un degré de couverture de 108,2 % en début d'exercice, elle a ainsi accumulé des moyens suffisants pour couvrir ses engagements réglementaires au taux de 4,2 %. Ce résultat supérieur à la moyenne suisse est surtout le fruit des placements en actions. Les titres suisses et les actions étrangères ont affiché des performances respectives de 4,5 et 7,1 %. Depuis longtemps – 5 ans pour être précis – les placements dits «sans risque» ont tiré massivement le rendement global vers le bas.

Les coupons d'obligations (12,7 millions de CHF, +23 %), les dividendes servis sur les actions (18,5 millions de CHF, +90 %), les intérêts des placements sur le marché monétaire (3,9 millions de CHF, +108 %) et les revenus nets des immeubles (2,2 millions de CHF, -2 %) ont contribué au résultat total. S'y ajoutent 20 millions de CHF nets (-78 %) de gains de cours. Les frais de gestion

## Composition de la fortune



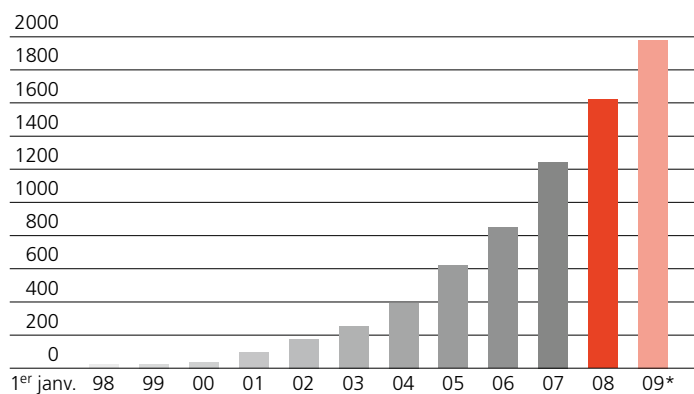
<b>Cash</b>	Liquidités	<b>ACH</b>	Actions Suisse
<b>OCH</b>	Obligations Suisse	<b>AA</b>	Actions étrangères
<b>OFW</b>	Obligations en devises étrangères	<b>IMO</b>	Biens immobiliers
		<b>ALT</b>	Investissements alternatifs

ont progressé de 2,3 à 5,6 millions de CHF, étant précisé que cet écart par rapport à l'année précédente s'explique pour l'essentiel par une meilleure transparence de la comptabilité.

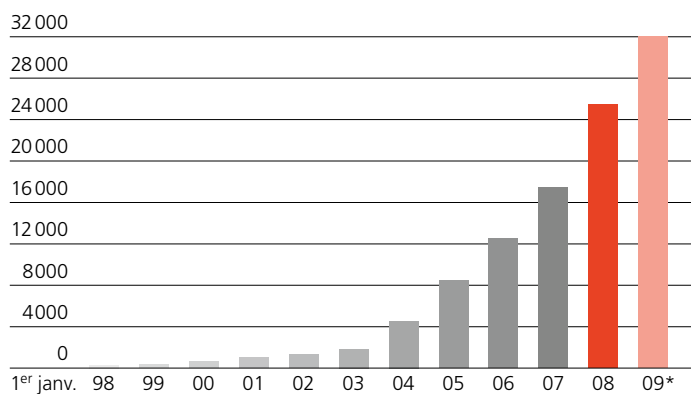
L'excédent ainsi dégagé a permis de rémunérer les avoirs de vieillesse individuels à 4 % comme le taux technique. L'égalité de traitement visée entre les assurés actifs et les bénéficiaires de rentes a donc pu être préservée cette année encore. La rémunération moyenne des fonds liés était en léger repli depuis la création de Profond en 1990. Désormais, la moyenne est de 5 % pour les actifs. Dans le même temps, les rentes ont augmenté en moyenne de 1 % par an. Si on y ajoute le taux interne de 4 %, on voit que les bénéficiaires de rentes ont profité au cours des 17 années passées de la même rémunération que les actifs.

# Développement de Profond

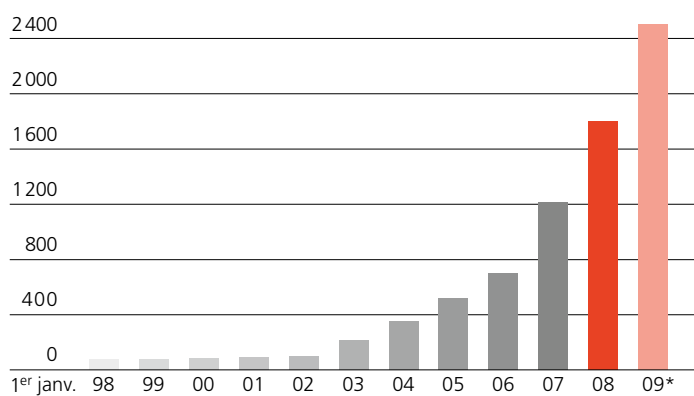
**Nombre de partenaires affiliés**



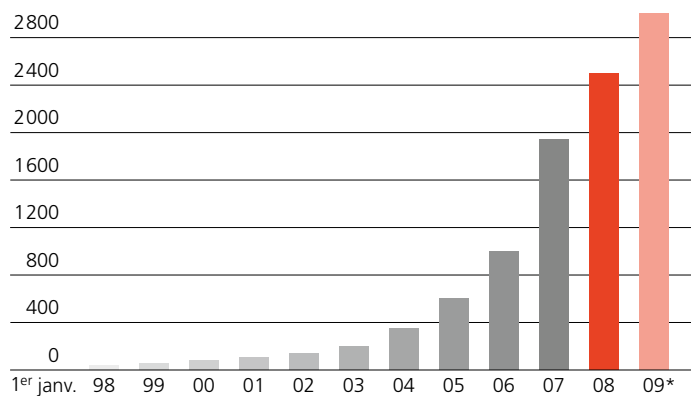
**Nombre d'assurés**



**Nombre de rentes**



**Total des biens (en millions de CHF)**



\* Prévisions 2009

<b>Partenaires affiliés</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Affiliations au 1 <sup>er</sup> janvier	885	622
Nouvelles conventions	385	292
Résiliation	-27	-29
Affiliations au 31 décembre	1243	885

<b>Assurés actifs</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Effectifs au 1 <sup>er</sup> janvier	12 760	8 173
Arrivées	11 056	7 422
Départs	-4 399	-2 835
Effectifs au 31 décembre	19 417	12 760

<b>Bénéficiaires de rentes</b> au 31 décembre	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Rentes de vieillesse	715	421
Rentes de conjoint	232	127
Rentes d'invalidité	168	123
Rentes pour enfant	101	66



# Organes et prestations de service

## **Conseil de fondation**

Beat Aeppli  
Herbert Brändli (Président)  
Paul Dünnenberger  
Roland Germann  
Andreas Höchli  
Christoph Strohm  
Willy Theilacker

## **Autorité de surveillance**

Office de prévoyance professionnelle du canton de Zurich

## **Expert agréé en matière de prévoyance professionnelle**

Alfred Sutter, Zurich

## **Organe de révision**

Progressia Wirtschaftsprüfung AG, Wädenswil

## **Administration et contrôle des placements**

B+B Vorsorge AG, Thalwil

## **Banque dépositaire**

Credit Suisse, Zurich

## **Réassurance**

PKRück, Vaduz

# Profond

Institution de prévoyance

[www.profond.ch](http://www.profond.ch)

[info@profond.ch](mailto:info@profond.ch)

Profond Vorsorgeeinrichtung  
Zürcherstrasse 66, Postfach  
CH-8800 Thalwil  
Tel. +41 (0)58 589 89 81  
Fax +41 (0)58 589 89 01

Profond Vorsorgeeinrichtung  
Hintere Bahnhofstrasse 6, Postfach  
CH-5001 Aarau  
Tel. +41 (0)58 589 89 82  
Fax +41 (0)58 589 89 02

Profond Institution de prévoyance  
Rue de Morges 24  
CH-1023 Crissier  
Tél. +41 (0)58 589 89 83  
Fax +41 (0)58 589 89 03

Profond Istituto di previdenza  
Viale Stefano Franscini 16  
CH-6900 Lugano  
Tel. +41 (0)58 589 89 84  
Fax +41 (0)58 589 89 04